



Déclaration liminaire de la FSU au CTSD du 28 janvier



Madame la DASEN, mesdames messieurs de la DSDEN29, chers collègues.

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir accepté de déplacer le CTSD initialement prévu un jour de mobilisation sur les salaires, notamment de la fonction publique de l'Éducation Nationale.

C'est encore une fois dans un contexte de restrictions budgétaires (opérées depuis 2017) que le ministère envisage la prochaine rentrée scolaire de manière dégradée pour les élèves et les personnels de l'Éducation Nationale. En effet, le ministère envisage une perte de 410 ETP au plan national. Cela se décline dans notre académie par la perte de 62 ETP pour le second degré.

Le département du Finistère n'est pas en reste face à cette politique budgétaire, puisque dès que les effectifs baissent de quelques élèves, des classes ferment, entraînant ainsi la suppression de plusieurs ETP. Personne ne tire alors de conséquences de la pandémie et du contexte sanitaire et social dégradés. Il faut remplir les classes et fermer celles qui peuvent l'être pour gagner des postes...

Cela se confirme à l'étude des tableaux que vos services nous ont transmis. Sur ce point, nous tenions à vous faire part de notre mécontentement sur l'absence d'actualisation des données, puisque vos services ont déjà opéré des régulations en abondant certaines DGH d'établissement. Nous regrettons donc de ne pas avoir pu avoir à disposition les tableaux actualisés du CTSD, afin de faciliter notre analyse.

Revenons aux chiffres de notre département.

En collège: la diminution de l'effectif de 205 élèves entraîne une baisse de 382h de DGH. En respectant vos critères de 30 élèves par classe, cette baisse ne devrait pas excéder 203h. Pourtant, de nombreux établissements subissent des effets de seuil et peuvent perdre une classe pour quelques élèves en moins. Nous y reviendrons dans le détail pendant cette instance.

Vos calculs biaisés par ces effets de seuil, vous permettent de supprimer 13 classes et 28 ETP.

Ainsi 17 collèges voient leur effectif global dépasser les 27 élèves par classe. 8 de ces collèges ont un dispositif ULIS. Pensez-vous que des classes dépassant les 28 élèves sont des conditions adéquates à l'inclusion des élèves en situation de handicap ? De plus, seulement 2 dispositifs ULIS collège ont été ouverts pour l'année prochaine, alors qu'il y a cette année plus de 60 élèves de trop dans les ULIS avec les repères légaux de 10 élèves par unité.

La FSU demande donc que 4 autres ULIS collège soient ouverts dès la rentrée prochaine pour que les textes légaux soient enfin respectés.

En Lycée: + 68h DGH au total pour 12 élèves de moins, c'est à dire effectifs inchangés. Cependant, on passe de 12,13% d'HSA/HP prévisionnel de l'an dernier à 12,52% d'HSA/HP en prévision pour la prochaine rentrée. Cette hausse se fait au détriment des heures postes dans l'augmentation de 0,33% de la DGH/année passée. Il faudra se consoler avec 2,5 ETP d'HP en plus.

En LP: la catastrophe continue avec une baisse de 2,33% de DGH totale pour une réduction d'effectif de 7 %. Combien d'élèves sont partis dans l'enseignement privé ou en lycée général ? Nous sommes très inquiets du devenir de l'enseignement professionnel. Comment assurer leur attractivité avec des moyens en baisse ?

Nous craignons de constater une perte de près de 10 postes de PLP en particulier sur le Sud du Finistère qui est le plus touché par les réductions. De même, l'imposition d'HSA en LP va probablement empirer si les C.E. cherchent à limiter les CSD.

C'est aussi dans les lycées technologiques ayant des SEP que nous trouvons la situation alarmante. Ces établissements ont cumulé une baisse importante de DGH pour quelques élèves de moins sur le lycée et la SEP, amplifiée par des effets de seuils sur les classes concernées. C'est le secteur industriel le plus touché. Nous détaillerons plusieurs cas pendant ce CTSD. Les conséquences en terme de postes sur ces établissements qui accueillent des élèves parmi les moins favorisés seront dramatiques. 3, 4 voire 5 suppressions de postes sont envisagées par les CE et dans des secteurs industriels où les collègues n'ont aucune chance de retrouver un poste dans le département.

Alors que le président de la République claironne qu'il faut réindustrialiser la France, voilà une mise en œuvre de répartition des moyens d'enseignement qui ne va pas dans ce sens. A moins que la transformation de la formation professionnelle et technologique soit sacrifiée sur le dos des économies budgétaires...l'apprentissage serait-il un choix politique alternatif ?

Dans les secteurs industriels, la perte d'un professeur subissant une carte scolaire est plus qu'un poste qui disparaît, c'est aussi des compétences de spécialistes dans des disciplines qui ne recrutent plus du tout, qui disparaissent avec lui. Que vont devenir les BTS sans enseignants compétents ? C'est ce qu'est en train de devenir l'ensemble des filières STI, STL, ST2S...: des coquilles vidées de toute attractivité.

En EPS, il est important de permettre aux enseignants ayant au moins 10H dans l'établissement de pouvoir bénéficier de leur forfait AS. Il est regrettable que malgré vos interventions en début d'année pour réattribuer les forfaits manquants, les mêmes établissements mettent à nouveau les freins. Pourtant dans un contexte sanitaire particulier où la condition physique des élèves s'est fortement dégradée, il semble primordial que l'EPS et le sport scolaire soient mieux reconnus.

De plus, la priorité nationale du savoir nager ne semble pas toujours constituée une priorité pour certains chefs d'établissement. Pourtant lors de notre entrevue en date du 16 décembre, vous vous étiez engagées à rappeler toute l'importance du savoir nager au chef d'établissement.

Certains ne semblent pas avoir perçu votre message. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir rappeler cette importance de la natation par l'attribution des moyens d'encadrement en heures dans les TRMD. Cela se justifie d'autant plus au regard des particularités littorales de notre département, et des activités nautiques proposées.

Nous souhaitons aussi vous alerter sur l'existence de CSD parfois abusifs au vu du nombre d'HSA imposées aux collègues. Sans minimiser la difficulté d'un CSD pour l'ensemble des collègues, en EPS, cela impose une adaptation à de nouvelles installations, une nouvelle programmation et un nouveau fonctionnement. Cela induit ainsi de la fatigue et du stress supplémentaire. Nous espérons donc que vous tiendrez compte de ces aspects pour les limiter, en transformant des HSA en heures postes.

Enfin nous avons constaté avec surprise des données différentes dans les documents du CTA et ceux de la DSDEN29. Près de 900 heures ont disparues ou sont mises en réserve. Attendez-vous le mois de juin pour

transformer les heures postes en HSA ou HSE et rendre le reliquat au rectorat ?

Nous dénonçons ce choix de gestion qui engendrera des suppressions de postes et des classes surchargées. C'est maintenant que les établissements ont besoin d'une DGH digne de ce nom, permettant un fonctionnement normale et permettant la réussite de tous les élèves. La FSU demande donc que les réserves soient redistribuées le plus rapidement dans les établissements. Nous informerons les collègues qu'il reste de très nombreuses heures à distribuer dans les établissements et nous les encouragerons à se mobiliser pour réclamer leurs dus.

La FSU dénonce une nouvelle fois des moyens insuffisants qui ne permettent pas de réduire les effectifs par classes et assurer les conditions d'enseignement décentes. Nous exigeons 25 élèves par classe et 20 en REP pour des raisons autant pédagogiques que sanitaires. Nous exigeons également le maintien de tous les postes occupés par des collègues et l'embauche des enseignants nécessaires pour faire face aux remplacements dans toutes les disciplines.

Des moyens budgétaires, il y en a, vous devez maintenant les répartir correctement, en utilisant entièrement et immédiatement l'enveloppe allouée au Finistère.